

des nombreux retards dont souffre actuellement leur transport, les échantillons arrivent inutilisables au laboratoire de typage.

Le Dr R. Willems a rendu compte de la mission que le Secrétaire de la Commission et lui-même avaient accomplie au nom de la FAO auprès de l'Institut Razi, en Iran, au sujet de l'achat éventuel de vaccin SAT1 à utiliser durant la campagne. Il a précisé que le vaccin était préparé dans des conditions satisfaisantes selon la technique de Frenkel par le personnel français de l'Institut Razi, à Hessarek, et que les tests d'innocuité et d'activité étaient effectués correctement. Au cours de cette mission, la question a été soulevée de l'établissement dans la région d'un laboratoire général de référence pour le typage des virus qui travaillerait en étroite collaboration avec le Laboratoire mondial de référence de Pirbright. Il a été estimé que le bâtiment qui pourrait abriter ce laboratoire ne donnait pas entièrement satisfaction, du point de vue isolement, et l'on a décidé de surseoir à tout arrangement tant qu'un bâtiment spécial approprié n'aura pas été construit.

Il a été déclaré que tous les bovins de Chypre avaient été vaccinés conformément aux plans établis et qu'aucune autre opération de vaccination ne serait entreprise jusqu'à nouvel ordre.

Le Président a signalé que la situation de la fièvre aphteuse et de la lutte contre cette maladie en Europe était encourageante par rapport à ce qu'elle avait été lors de certaines sessions précédentes de la Commission, ce progrès étant dû en grande partie à l'utilisation systématique et appropriée d'un vaccin satisfaisant. Il est cependant apparu lors des débats qu'il fallait demeurer vigilant. C'est ainsi que l'on doit s'assurer que les caractéristiques des virus utilisés pour la préparation du vaccin et celles du virus local contre lequel le vaccin est utilisé sont suffisamment semblables. Il faut aussi évaluer avec soin l'innocuité et l'activité du vaccin. En dehors de la vaccination, les diverses autres mesures appliquées pour combattre et éliminer la maladie doivent recevoir l'attention voulue : restriction et contrôle des déplacements du bétail, surveillance sanitaire des marchés et des expositions, etc. Il faut également s'occuper très attentivement de la provenance des importations d'animaux vivants, de viande et de produits carnés, et rechercher la présence de types exotiques et de variétés des types connus du virus. Il importe aussi de déterminer avec exactitude la source du virus dans le pays où se déclarent des foyers; il peut s'agir, par exemple, de lait ou de produits laitiers distribués avant que la maladie ait été diagnostiquée dans le troupeau infecté.

RAPPORT DU COMITE EXECUTIF

Au cours de la discussion concernant le rapport (Annexe IV), il a été pris note des contributions versées par certains pays d'Europe et par la Communauté économique européenne et de la nécessité de recevoir d'autres contributions pour que se poursuivent régulièrement les programmes de vaccination prévus, indispensables pour mettre l'Europe à l'abri des invasions de virus exotiques, de type SAT1.

On a observé que le Secrétaire a consacré une partie très importante de son temps au développement des laboratoires où, prévoit-on, seront fabriquées les quantités de vaccins nécessaires pour répondre aux besoins du pays et, probablement, satisfaire aux besoins d'autres pays.

Les participants sont convenus qu'il fallait pourvoir les sièges devenus vacants au Comité technique permanent de la Commission, par suite du départ de leurs postes officiels dans leurs pays du Professeur Alata, du Dr Frenkel et du Dr Galloway, et que le Dr van Bekkum (Pays-Bas), le Dr Brooksby (Royaume-Uni) et le Dr Gaier (Autriche) devaient devenir membres du Comité. Le Comité technique permanent de la Commission a donc

déterminer la composition suivante : Sir John W. Ritchie (Président), le Dr van den Born, le Dr J.B. Brooksby, le Dr J.C. van Bekkum, le Dr R.P. Gaier, le Dr E. Michelsen, le Professeur B. Ubertini et le Dr R. Willems.

Les propositions visant à constituer un Fonds d'urgence pour faire face aux dépenses imposées par des mesures immédiates à prendre en cas d'apparition d'une épizootie en Europe ont été commentées. Comme l'a recommandé la Conférence de la FAO, cette question a été portée à l'attention des pays membres de la FAO qui sont invités à proposer des solutions pour financer ce Fonds.

La Réunion a été informée que le Secrétaire prévoit, parmi ses activités futures, une tournée dans les pays du Proche-Orient, de façon à tenir la Commission au courant de la situation aphteuse dans ces zones et les participants ont donné leur accord sur ce point.

Le rapport du Comité exécutif a été adopté.

Le Comité exécutif a siégé de nouveau à Rome le 26 mars 1964; il a reçu et approuvé les comptes de 1963, le budget révisé de 1964 et le budget de 1965. Il a été décidé que la prochaine réunion du Comité exécutif aurait lieu pendant la réunion FAO/OIE/OMS qui doit se tenir à Berne (Suisse) du 12 au 17 octobre 1964. Il a été également décidé que les réunions du Comité exécutif auraient lieu régulièrement le matin du premier jour de chaque session. En conséquence, la première séance de chaque session aura lieu l'après-midi du premier jour.

Amendement à l'Article 6.2.2 du Règlement financier

A la suite d'un exposé du Président, la délégation du Royaume-Uni, appuyée par la délégation d'Irlande, a proposé et la réunion a convenu d'ajouter à l'Article 6.2.2 du Règlement financier de la Commission la phrase suivante: "Tout déficit apparaissant au compte général à la fin de l'exercice financier peut être comblé par virement à partir du compte spécial".

BUDGETS ET COMPTES ADMINISTRATIFS

La Commission a approuvé les comptes de 1963, le budget révisé de 1964 et le budget de 1965 (Annexes V et VI).

GROUPE DE RECHERCHE DU COMITE TECHNIQUE PERMANENT DE LA COMMISSION

La Commission a été informée que la réunion de 1964 du Groupe de recherche doit se tenir à Amsterdam.

Il a été convenu que le Groupe serait invité à inscrire à l'ordre du jour de sa réunion les questions suivantes:

Vaccination des porcins

Vaccination anti-aphteuse du bétail destiné à être exporté par certains pays d'Europe

ELECTIONS

Les membres de la Commission énumérés ci-après ont été élus à l'unanimité pour rester en fonctions jusqu'à la fin de la douzième session de la Commission en 1965.

Président : Sir John N. Ritchie (Royaume-Uni)
(sur proposition de la délégation d'Irlande, appuyée par la délégation du Danemark)

Vice-Président: Le Professeur A. Ademollo (Italie) et le Dr R.P. Gaier (Autriche)
(sur proposition de la délégation de Norvège, appuyée par la délégation du Luxembourg)

Autres membres du Comité exécutif : Dr J.M. van den Born (Pays-Bas); Dr E. Fritschi (Suisse); Dr S. Mihajlović (Yougoslavie)
(sur proposition de la délégation de la Turquie, appuyée par la délégation de la Belgique).

(Les personnalités énumérées ci-dessus constituent le Comité exécutif dont la Présidence est assumée par Sir John N. Ritchie).

ADOPTION DU RAPPORT DE LA SESSION

Sur proposition de la délégation de la Turquie, appuyée par la délégation des Pays-Bas, la Commission a adopté le Rapport de la session tel qu'il lui avait été présenté, sous réserve de l'inclusion des amendements présentés en séance et de modifications de forme éventuellement reconnues nécessaires.

RAPPORT DU COMITE EXECUTIF

Les activités de la Commission depuis la dixième session tenue en avril 1963 ont porté principalement sur l'aide aux pays participant à la campagne contre le virus SATI.

Conformément aux recommandations adoptées à la dixième session, la Commission est restée en contact étroit avec la FAO, en particulier avec le chef de la Sous-Division de la santé animale, et aussi avec les services vétérinaires des pays où la présence du virus SATI a été signalée.

Outre l'organisation des campagnes de vaccination de printemps et d'automne en Grèce, en Bulgarie, en Turquie et à Chypre, il a fallu beaucoup de temps pour procurer matériel et moyens de transport à la Turquie et à la Grèce, et aussi de nombreux échanges de vues et consultations avec les services compétents de la FAO et les fournisseurs.

Les activités de la campagne contre le virus SAT 1, dont l'aspect technique a été évoqué en détail dans un document distinct, ont porté principalement sur les points suivants:

A. Administration de la Campagne: Après la dixième session, d'autres pays, répondant à l'appel lancé par le Directeur général en juillet 1962, ont fait parvenir leur contribution à la campagne contre le virus SAT 1, à savoir:

Suède	(22 mai 1963)	Dollars des E.U.	50 212
Danemark	(24 juin 1963)	" " "	115 600
Norvège	(11 septembre 1963)	" " "	71 280

En mai 1963, la Communauté économique européenne a fait savoir qu'elle était disposée à participer à la campagne contre le virus SAT 1 et elle a remis à la FAO, en deux versements effectués respectivement en juin et en septembre, la somme de 1 508 762 dollars. Conformément au désir exprimé par la CEE, ce fonds est géré séparément et l'on a voulu, à cette fin, avoir l'avis d'un Comité consultatif ad hoc. La CEE et la FAO ont décidé que ce Comité comprendrait également un représentant de l'OIE et un représentant de tous les autres pays européens non membres de la CEE et participant à la campagne.

Le Comité consultatif FAO/CEE s'est réuni pour la première fois à Rome, Italie, le 22 juillet 1963, et ses membres sont tombés pleinement d'accord sur les moyens d'utiliser les fonds susmentionnés. Le compte rendu de la première réunion du Comité consultatif FAO/CEE figure à l'Annexe IIIa du rapport sur la situation de la maladie à virus SATI et de la campagne anti-SATI.

Une seconde réunion a eu lieu à Ankara du 27 au 29 janvier 1964. A cette occasion, le Comité devait étudier l'administration du Fonds de dépôt III en 1963, élaborer des plans d'action ultérieure financés par le solde du Fonds et discuter les moyens de poursuivre l'aide à la campagne contre le virus SAT1 après juillet 1964, date à laquelle les fonds reçus jusqu'alors seront épuisés.

Le Comité a eu des discussions approfondies avec les autorités turques et il a eu le privilège d'un échange de vues avec le Ministre de l'agriculture, lequel s'est déclaré vivement intéressé par l'action entreprise et décidé à favoriser tous les efforts tendant à assurer le succès de la campagne contre la fièvre aphteuse en Turquie. [On trouvera le compte rendu de la seconde réunion du Comité consultatif FAO/CEE à l'Annexe II b du rapport sur la situation de la maladie à virus SAT1 et de la campagne anti-SAT1].

En ce qui concerne l'utilisation des contributions reçues de différentes sources pour la campagne contre le virus SAT1, il convient de rappeler que pour l'achat de matériel, il faut tenir compte des prix compétitifs du marché, ce qui exige également une collaboration avec la Section achat et contrôle de la FAO. Enfin, il faut non seulement évaluer les besoins des pays bénéficiaires, mais contenir les dépenses dans les limites des ressources disponibles pour chaque pays, conformément à la ventilation suggérée par le Comité consultatif FAO/CEE à sa réunion du 22 juillet 1963.

B. Voyages dans les pays et visites d'instituts vétérinaires

Tous les déplacements effectués par le personnel du Secrétariat depuis la dixième session étaient liés directement ou indirectement à la campagne contre le virus SAT 1.

1. Visité à l'Istituto Zooprofilattico Sperimentale de Brescia

Au début du mois d'août, le Secrétaire s'est rendu dans cet institut pour la seconde fois en 1963. Ces visites avaient pour objet d'organiser, à l'intention des experts turcs et grecs, un programme de formation dans le domaine de la fièvre aphteuse, d'étudier les caractéristiques de certains appareils nécessaires à la production de vaccin en Grèce, en Turquie et en Israël, de s'informer des aspects les plus récents de la fabrication de vaccin par la méthode de culture du virus sur cellules rénales et de prendre connaissance des derniers résultats des expériences et des recherches sur l'immunisation des porcs.

2. Visite en Bulgarie, Grèce, Turquie et Israël (25 septembre - 9 octobre 1963)

Dans chaque cas, la visite avait pour objet de discuter le plan des opérations de revaccination prévues pour l'automne dans les zones tampons; en outre, les problèmes suivants ont été envisagés: fourniture de vaccin par Israël, expansion des instituts d'Athènes, d'Ankara et de Tel-Aviv, situation de la fièvre aphteuse dans les pays et, particulièrement en Turquie, projets et nouvelles installations visant à améliorer le contrôle sanitaire anti-aphteux.

En Bulgarie, le Secrétaire a pris note des efforts déployés par le gouvernement pour assurer aux services vétérinaires, dans les régions frontalières, tous les moyens et le personnel nécessaires. Un laboratoire pour la fabrication de vaccin anti-aphteux a été créé récemment à Sofia et, malgré la pénurie de matériel et de locaux, environ 10 000 litre de vaccin ont été produits la première année. Pour la production de virus, on utilise des cellules de tissu rénal ensemencées dans des flacons de Roux; le titre et le pouvoir antigénique du virus cultivé sont satisfaisants.

En compagnie du Dr. Popov, Directeur des services vétérinaires, et du Professeur A. Ademollo, Vice-Président de la Commission, qui se trouvait alors en Bulgarie en voyage officiel, le Secrétaire s'est rendu en Thrace bulgare et a discuté les mesures adoptées pour empêcher que la maladie ne pénètre en Bulgarie à travers les frontières turque et grecque. On a pleinement reconnu l'ampleur du préjudice que la pénétration d'un virus exotique de fièvre aphteuse causerait à l'économie bulgare dans cette région où l'élevage et le commerce du bétail jouent un rôle de premier plan.

En Grèce, le Secrétaire a été informé des efforts réalisés par le gouvernement pour lutter contre le virus O qui était enzootique dans la région septentrionale du pays. En particulier, il a discuté les plans d'une aile nouvelle que l'on envisage d'ajouter à l'Institut de la fièvre aphteuse pour laquelle le gouvernement a déjà prévu une contribution de 1 300 000 drachmes. On a de nouveau passé en revue la liste de matériel soumise par les services vétérinaires grecs à la FAO pour examen. En outre, le Secrétaire a été reçu par le Dr Bernaris, Ministre de l'agriculture, qui a manifesté un vif intérêt pour la campagne contre le virus SAT 1 et promis de prendre toutes les mesures nécessaires pour que les travaux d'agrandissement de l'institut commencent aussitôt que possible.

En Turquie, le Secrétaire a rencontré le Dr Enver Erlat, Sous-Secrétaire d'Etat au Ministère de l'agriculture, et il a eu plusieurs entretiens avec ce dernier et avec le Dr. Bester, avec le Dr Oszoy, Directeur de l'Institut vétérinaire d'Etlik et ses collaborateurs les Docteurs Oral, Sütçü et Bayramoglu, ainsi qu'avec les ingénieurs chargés de construire le nouvel institut de la fièvre aphteuse.

Le Dr A.W. Stableforth et l'expert canadien, le Dr D.M.L. McGee, ont participé aux entretiens et accompagné le Secrétaire sur l'emplacement du nouvel institut dont la construction est déjà assez avancée. Il s'agit d'un ensemble remarquable qui, outre le bâtiment central où sera fabriqué le vaccin anti-aphteux, comprend des bureaux, des étables où seront rassemblés les animaux en vue des tests de contrôle, des boxes d'isolement, un petit abattoir et des logements pour le personnel.

On compte qu'une vingtaine de vétérinaires travailleront au nouvel institut.

Au cours de cette visite, on a envisagé d'apporter plusieurs modifications au plan du bâtiment afin de mieux isoler les différentes sections et d'augmenter le nombre des laboratoires destinés à la recherche et aux travaux sérologiques.

A Chypre, le Secrétaire a étudié, en consultation avec le Dr Orhan et le Dr Petris, respectivement Directeur et Directeur-adjoint des services vétérinaires, la possibilité d'effectuer des opérations systématiques de vaccination sur tout le territoire de l'île avant la fin de 1963.

On a fait valoir qu'au moins les bovins (environ 35 000 têtes) devraient être vaccinés contre le virus SAT 1, ce dernier pouvant être introduit dans l'île à tout moment du fait des nombreux échanges avec tous les pays du Proche-Orient. Chypre n'est pas seulement vulnérable elle-même, elle constitue une menace pour les Iles grecques.

Il a été décidé que 30 à 40 000 des 100 000 doses de vaccin SAT 1, commandées en Israël par la FAO en juillet 1963, devraient être distribuées aussitôt que possible, afin d'assurer la vaccination des bovins. On pourrait entreprendre une seconde opération de vaccination de grande envergure au printemps suivant avec le reste du vaccin commandé pour Chypre. En fait, 38 000 doses de vaccin ont été employées à Chypre en décembre. En janvier 1964, le Secrétaire s'est rendu de nouveau à Chypre en compagnie du Dr Eichhorn, lorsqu'il est apparu que la situation politique dans l'île interdisait pour le moment la poursuite de la campagne de vaccination.

En Israël, le Secrétaire a examiné avec le Dr Jahoda, Directeur général adjoint du Ministère de l'agriculture et le Dr Goor, Directeur des services vétérinaires, les plans d'expansion de l'Institut de la fièvre aphteuse ainsi que les plans concernant la vaccination annuelle (au moins bivalente) de tous les ruminants dans le pays. Le Secrétaire a fait, en compagnie du Dr Goor, un long déplacement le long des régions frontalières du pays afin de démontrer la nécessité pour Israël d'assurer la protection permanente de la population animale contre les virus O, SAT 1 et peut-être Asie 1.

Au moment de la visite, on procédait à des tests d'innocuité et d'activité sur des lots de vaccins SAT 1 produits en Israël en essais monocellulaires de tissu rénal et destinés à Chypre; les tests ont été effectués dans une section de la station de quarantaine d'Haïffa; tous les animaux avaient été évacués de la station. Pour le moment, il n'existe pas de boxes d'isolement à l'Institut de Tel-Aviv ni à proximité.

En janvier 1964, le Secrétaire s'est rendu de nouveau en Israël en compagnie du Dr Eichhorn. Il a examiné avec MM. les Dr. Goor et Kalmar les projets concernant la production de vaccin inactivé contre les types de virus (O, Asie I, SAT 1) qui pourraient exister en Israël et dans les pays voisins. Il a également pris connaissance des résultats favorables obtenus par le Dr Goldsmit au cours d'expériences préliminaires de vaccination au moyen de virus modifié SAT 1 sur oeuf embryonné.

3. Visite en Iran. Le Secrétaire s'est rendu en Iran à l'occasion de la réunion du Comité consultatif FAO/CEE qui s'est tenue à Ankara en janvier 1964. Avec le Dr Willems, il a visité le laboratoire français, qui fait partie de l'Institut d'étude de la fièvre aphteuse d'Hessarek. La technique de la préparation du vaccin SAT 1 et les protocoles relatifs à cette technique ont été examinés avec le Dr Gilbert, directeur de ce laboratoire et les problèmes concernant la reconnaissance par la FAO de l'Institut d'Hessarek comme Centre régional pour la détermination du virus de la fièvre aphteuse ont été discutés avec MM. les Dr. Rafyi et Traub. Les chercheurs iraniens ont signalé qu'ils avaient obtenu des résultats intéressants en cultivant du virus de la fièvre aphteuse sur des lignées cellulaires.

C. Réunions de la Commission européenne de lutte contre la fièvre aphteuse

1) Réunion du Groupe de recherche du Comité technique permanent, Londres, 11-13 juin 1963.

En juin, le Secrétaire et le Consultant de la Commission ont assisté à la sixième réunion du Groupe de recherche du Comité technique permanent qui s'est tenue à l'Institut de recherche sur les virus animaux, Pirbright, Royaume-Uni.

Les principaux points suivants ont été discutés lors de cette réunion:

i) vaccins anti-aphteux à virus vivant modifié, tests d'innocuité et activité, et ii) vaccination des porcs contre la fièvre aphteuse.

Plusieurs participants invités à la réunion ont joué un rôle important dans la discussion des points de l'ordre du jour.

Il a été décidé que la prochaine réunion se tiendrait dans le courant du mois de juin 1964 à l'Institut de recherche vétérinaire d'Amsterdam.

On trouvera à l'annexe IVa du présent rapport un compte rendu de la réunion de Pirbright.

2) Réunion du Comité exécutif, Lisbonne, 23 octobre 1963

La seconde Conférence de la Commission permanente de l'OIE pour l'Europe, qui s'est tenue à Lisbonne du 22 au 25 octobre 1963, a permis de réunir le Comité exécutif, dont tous les membres devraient être présents. Le Comité s'est réuni le 23 octobre. Ont également assisté à une partie de la discussion le Dr R. Willems, membre du Comité technique permanent de la Commission, et le Dr Manso Ribeiro, représentant du pays hôte.

Le Secrétaire de la Commission a présenté un rapport où il a brossé un tableau de la fièvre aphteuse en Europe, en Turquie et dans d'autres pays du Proche-Orient et décrit les activités du Secrétariat dans la campagne contre le virus SAT 1.

Le Comité a approuvé ce rapport et exprimé sa satisfaction de la collaboration qui s'est instaurée entre le Secrétariat et le chef de la Sous-Division de la santé animale de la FAO dans la mise en oeuvre de cette campagne.

Lors de la discussion du rapport du Groupe de recherche du Comité technique permanent, on a recommandé de pourvoir, à la onzième session de la Commission, les postes dont les titulaires ont résigné leurs fonctions.

Le Comité a noté avec satisfaction que les dépenses administratives de la Commission pour 1963 avaient été maintenues à un niveau minimum.

Enfin, on s'est accordé à reconnaître que la création envisagée par la FAO d'un Fonds d'intervention était une excellente idée. La Commission préconise cette mesure depuis un certain temps déjà. Le principal avantage qu'offre le nouveau projet tient, semble-t-il, à son mode de financement.

D. Réunions du Comité consultatif FAO/CEE

Le Secrétaire de la Commission a assisté aux réunions du Comité susmentionné, qui se sont tenues à Rome le 22 juillet 1963 et à Ankara, Turquie, du 27 au 29 janvier 1964.

E. Participation à d'autres réunions et conférences internationales

Le Secrétaire a participé à la XXIII^{ème} session annuelle de l'Office international des épizooties (OIE), tenue à Paris du 13 au 18 mai 1963, au Congrès vétérinaire mondial, tenu à Hanovre du 14 au 22 août et à la seconde session de la Commission permanente de l'OIE pour l'Europe, tenue à Lisbonne du 22 au 25 octobre, où les problèmes relatifs à la fièvre aphteuse ont été étudiés.

A la réunion de Lisbonne, le Secrétaire a été invité à présenter un exposé sur les mesures prises pour lutter contre le virus SAT 1, et particulièrement sur l'utilisation de la contribution versée à la FAO par la CEE, à l'intention des représentants de cette organisation présents à la réunion de l'OIE. Le Président de la Commission a assisté à cette réunion officieuse, au cours de laquelle le Secrétaire a présenté un vaste tableau de la Campagne.

F. Fonds d'intervention contre les maladies du bétail

A l'occasion de la dixième session de la Commission on a souligné qu'il serait très avantageux pour la FAO de disposer d'un fonds d'intervention permettant d'agir en temps voulu contre une épizootie, par exemple la fièvre aphteuse, et une recommandation a été adoptée à cet effet.

L'idée a été reprise par la FAO et le Directeur général a demandé au Conseil de la FAO à sa 40^{ème} session (juin 1963) d'examiner s'il convenait de constituer un Fonds d'intervention sans imposer une charge financière trop lourde aux pays membres de la FAO.

Le seul mode de financement possible, en dehors de contributions supplémentaires, consisterait à utiliser une partie des Recettes accessoires de l'Organisation. Ce chapitre du budget est principalement alimenté par les intérêts des fonds et non utilisés, placés ou déposés en banque. Tout excédent par rapport aux prévisions est réparti entre les gouvernements chaque année depuis 1949.

A la douzième session de la Conférence de la FAO (16 novembre - 5 décembre), on a discuté la création du Fonds et plus de 20 délégations ont approuvé sans réserve la proposition lorsqu'elle a été examinée pour la première fois par le Comité technique de l'agriculture.

Toutefois, des difficultés ont surgi lorsqu'il est apparu que la suggestion émise antérieurement, à savoir financier les Fonds sur les recettes accessoires, n'était pas applicable pour le moment, du fait qu'un certain nombre de pays membres devaient à la FAO d'importants arriérés de contributions.

Néanmoins, vu l'appui dont a bénéficié cette suggestion, il convient d'envisager d'autres moyens de financer ultérieurement la création du Fonds.

A sa douzième session, la Conférence de la FAO a fait rapport à ce sujet et l'on trouvera à l'Annexe IVb la résolution et les paragraphes pertinents du Rapport provisoire de cette Conférence.

G. Mesures contre la propagation des maladies animales

On trouvera à l'Annexe IVc une résolution adoptée à ce sujet par la Conférence de la FAO à sa douzième session.

H. Acte constitutif de la Commission européenne de lutte contre la fièvre aphteuse

La Conférence de la FAO s'est référée à cette question dans les termes suivants:

"La Conférence note qu'à sa neuvième session (Rome, 27-29 mars 1962) la Commission européenne de lutte contre la fièvre aphteuse a amendé les dispositions de son Acte constitutif afin de les harmoniser avec les principes adoptés par la Conférence à sa neuvième session. La Conférence tient à exprimer sa satisfaction de cette décision."

I. Activités futures de la Commission

Les activités futures de la Commission en Europe resteront généralement inchangées.

La Commission maintiendra des contacts étroits avec l'OIE pour toutes les questions concernant la fièvre aphteuse, et aussi avec la CEE et les consultants vétérinaires de ces deux organismes, notamment en ce qui concerne l'effort concerté visant à prévenir l'invasion du virus SAT 1 en Europe.

Les membres du Secrétariat continueront à assister aux réunions internationales, par exemple la XXXIIème session générale de l'OIE et la Conférence de la Commission permanente de l'OIE pour la fièvre aphteuse et, chaque fois qu'il est possible, ils participeront aussi à d'autres réunions internationales intéressant directement la Commission.

Le Secrétaire visitera des instituts vétérinaires en Italie et peut-être dans d'autres pays d'Europe, et rassemblera des données sur les progrès de la fabrication de vaccins, le pouvoir immunisant des nouveaux vaccins et les recherches consacrées à la fièvre aphteuse.

Comme par le passé, la Commission se préoccupera des mesures visant à prévenir l'introduction en Europe de souches exotiques du virus de la fièvre aphteuse et, en particulier, elle fera tout son possible pour aider les pays directement menacés par le virus SAT 1, par exemple la Grèce, la Bulgarie et Chypre.

La Commission restera en contact étroit avec les autorités nationales et le Secrétaire se rendra en Turquie si besoin est, pour veiller à ce que les moyens et l'assistance technique nécessaires à l'exécution rationnelle des programmes envisagés soient assurés, de même que la mise en oeuvre des recommandations adoptées par la Commission à la dixième session.

Le Secrétaire continuera de prêter son concours pour organiser la fourniture du matériel aux laboratoires que les pays bénéficiaires mettent sur pied.

Le cas échéant, le Secrétaire se rendra dans les pays pour seconder les efforts tendant à intensifier la fabrication de vaccins, évaluer les besoins supplémentaires de matériel et veiller à ce que le matériel et les moyens de transport achetés sur les fonds de la Campagne soient utilisés au mieux.

Lorsqu'il se trouvera en Europe orientale, le Secrétaire se rendra peut-être dans d'autres pays du Proche-Orient pour que la Commission participe plus étroitement aux efforts tendant à améliorer les enquêtes coordonnées sur la situation épizootiologique ainsi que la lutte contre la fièvre aphteuse.